

# Mobilité

## **L'Accompagnement à la Mobilité Professionnelle**

*Participer à la sécurisation des parcours....*

Nos démarches d'accompagnement sont mises en œuvre au service des publics pour favoriser la construction des parcours d'insertion et de mobilité professionnelle subie ou choisie.

Nos prestations d'accompagnement au projet et à l'emploi visent à cultiver l'autonomie professionnelle tout au long de la vie. Il s'agit pour nous d'accroître la responsabilité de chacun dans le maintien et le développement de son employabilité.

Cette année, 5000 personnes ont suivi un parcours d'accompagnement personnalisé sur l'ensemble de la région Nord Pas de Calais.

Plus de 200 Bilans de compétences ont été réalisés.

## **Des actions, des publics prioritaires.....**

Bien avant la mise en place du plan de cohésion sociale, le CREFO militait pour combattre les exclusions sociales et professionnelles.

Aujourd'hui l'accompagnement des jeunes dans leur insertion représente un engagement citoyen auquel le CREFO se devait d'adhérer.

En 2006 la mise en œuvre du programme FIPJ CIVIS et du plan jeune du ministère de l'emploi à permis d'accompagner 350 jeunes dans le cadre d'actions à visée sociale et ou professionnelle. Parentalité, logement, budget... autant de thèmes développés qui permettent de construire une identité d'adulte responsable et citoyen.

## **Préparer la VAE**

Le département mobilité professionnelle a fait sienne la politique publique en faveur du développement de la VAE.

Ressource mobilisable pour faciliter le retour à l'emploi, la VAE contribue

également à la sécurisation des parcours car la qualification permet une plus grande mobilité professionnelle.

De plus, la VAE est un levier en faveur de l'égalité des chances et peut être utilisée comme outil de conversion pour des personnes en situation de handicap. Pour elles une difficulté majeure est de prendre conscience de la transférabilité potentielle de leurs compétences. L'accès à la qualification par la valorisation des compétences acquises leur ouvre en outre de nouvelles perspectives professionnelles.

Dans ce contexte, le CREFO a développé et expérimenté une prestation de « Préparation à la VAE » dont l'ingénierie repose sur 3 axes :

- Animer un partenariat opérationnel en amont et durant toute l'action. Les partenaires ont été mobilisés tout au long de l'action qu'il soit financeur (DDTEFP), partenaire institutionnel (AGEFIPH, PEPH, PDITH), structures d'accueil (POLE EMPLOI, CAP EMPLOI) ou représentant de ministères valideurs (Education Nationale, AFPA, DDJS...)
- Favoriser les démarches individuelles de VAE en instaurant une dynamique collective
- Soutenir chaque personne dans son parcours de VAE afin de maintenir sa motivation pour réaliser son projet.

Une première expérimentation sur le bassin de Lens-Liévin avec un groupe de personnes a été réalisée avec succès, 40 % des personnes ayant participé à la préparation ont finalisé leur VAE et 35 % d'entre elles ont obtenu une validation totale.